

Le budget du synode

Comme toute action, le synode engendre des dépenses qui doivent être anticipées et prises en compte dans le budget global du diocèse. Des recettes viendront les compenser en partie. Dans un souci de transparence, voici les éléments les plus significatifs du budget du synode.

Le synode est un événement important pour notre diocèse, préparé depuis janvier 2017 avec le souci de mettre en place tous les éléments nécessaires à sa réussite. Cela ne signifie pas pour autant que les dépenses peuvent être faites sans compter ! Un budget prévisionnel a donc été construit en 2017 en s'appuyant sur plusieurs devis demandés à différents prestataires, sur les budgets d'opérations similaires déjà organisées dans notre diocèse (comme la béatification du père Lataste), sur les budgets d'autres diocèses qui ont récemment organisé un synode, ou parfois sur des estimations plus larges. Ce budget a été présenté en septembre 2017 à l'archevêque, au Conseil diocésain pour les affaires économiques et au Conseil épiscopal. Un effort continu a été demandé pour maîtriser l'ensemble des dépenses, et pour trouver plus de sources de financement afin de ne pas impacter trop fortement les comptes du diocèse.

Cette maîtrise du budget influence au quotidien les décisions du secrétariat général. Pour s'assurer que chaque dépense engagée soit pertinente et raisonnable, des comparaisons nombreuses ont été faites avant d'engager les différentes dépenses, en particulier les plus importantes. Ainsi, pour la réalisation du carnet de route, trois sociétés avaient été mises en concurrence : une à Besançon, une autre dans l'ouest de la France, et Simon Graphic à Ornans qui a finalement été retenue. De la même façon pour les assemblées synodales, le choix de réunir les délégués à la Roche d'Or permettra de minimiser les coûts en s'appuyant sur une structure prête à se mettre au service du diocèse, plutôt qu'en sollicitant un lieu privé recherchant son profit... La fête de promulgation des actes du synode prévue à Micropolis est bien évidemment un poste important dans le budget du synode (environ 40% du budget total), mais c'est là aussi une décision mûrement réfléchie qui est apparue nécessaire : un grand rassemblement permettra à chacun de ressentir le dynamisme de notre Église après deux ans de synode, et insufflera une énergie propice à tirer les fruits de ce synode pendant longtemps..

Quelques chiffres clés :

Budget prévisionnel global (sur 3 ans) de 240 000 €, avec une provision de 16 000 € de dépenses supplémentaires, si nécessaires.

	2017	2018	2019	Total général
Dépenses	47 500 €	43 800 €	164 600 €	255 900 €
Dépense nécessaire	47 500 €	37 200 €	155 200 €	239 900 €
Provision	- €	6 600 €	9 400 €	16 000 €
Recettes	2 000 €	46 600 €	50 600 €	99 200 €
Total général	- 45 500 €	2 800 € -	114 000 €	- 156 700 €

Le budget réel 2017 vient d'être clos sur les montants suivants :

- dépenses 2017 réelles : 50 100 €
- recettes : 8 400 €

Les efforts continus ont donc permis de réduire de près de 4 000 € par rapport aux prévisions l'impact sur le budget du diocèse.

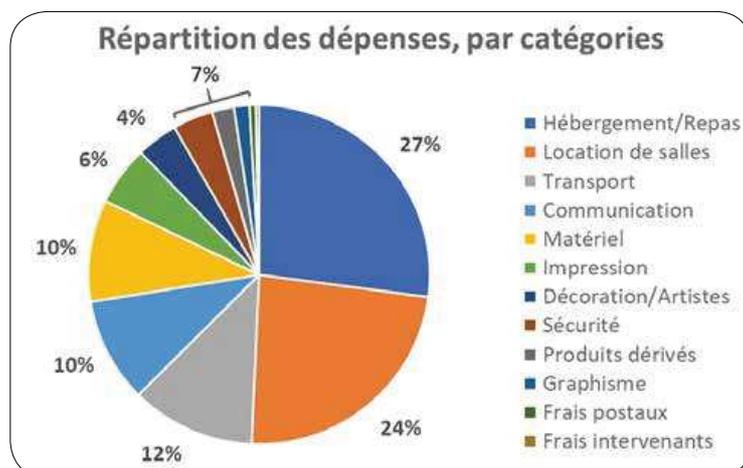
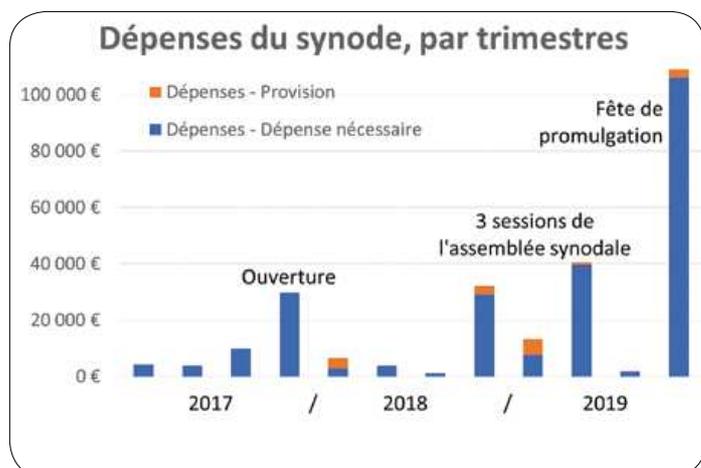
Plusieurs types de ressources sont distingués dans le budget :

- les recettes internes au diocèse (par exemple la participation des paroisses pour financer les affiches ou les carnets de route qu'elles utiliseront),
- les recettes externes (comme le mécénat, les dons),
- et deux quêtes impérées qui seront dédiées au financement du synode : une première lors du week-end d'assemblée synodale les 6-7 octobre 2018, et une deuxième en 2019.

Les recettes estimées dans le budget prévisionnel représentent au total 99 200 €.

Le reste à charge pour le diocèse s'élève ainsi à 157 000 €, hors salaire. A titre de comparaison, cela représente sur trois ans environ 60 € par mois et par paroisse et famille de mouvements, ou 8 € par an et par catholique pratiquant.

Le budget prévisionnel en quelques graphiques :



Et dans les mois à venir...

La vente de produits "pour le synode" (bougies, vin,...) est une source de financement que le secrétariat général développera sur 2018 et 2019 (le test effectué lors de l'ouverture a bien fonctionné). Une campagne pour solliciter dons et mécénats sera menée activement. Il s'agit d'augmenter autant que possible les recettes qui avaient été évaluées de manière assez prudente dans le budget prévisionnel. Les dons sont déjà possibles sur le site internet **synode-besancon.fr**, et peuvent être déduits de l'impôt sur le revenu. Un point régulier sera fait avec l'économiste diocésain pour s'assurer que le budget reste maîtrisé, et pour s'adapter au mieux aux imprévus qui pourraient naturellement surgir pendant un événement aussi étendu dans le temps...

*Stéphane Bobillier, Secrétaire général du synode,
Denis Tournier, et Philippe Tixier, Économiste et Économiste-adjoint du diocèse.*